

## Inscriptions

Les inscriptions sont prises en considération selon l'ordre d'arrivée. A cet effet, veuillez utiliser le talon encarté dans ce fascicule et respecter les délais d'inscription.

## Confirmation des cours

En règle générale, les informations vous parviennent environ deux semaines avant le début du cours. Toutes nos prestations sont calculées TVA incluse. Si vous renoncez à un cours après réception de la confirmation, il sera perçu une participation aux frais d'annulation de 30% du prix du cours, ces frais d'annulation s'élèvent au minimum à Fr. 30.-.

## Facturation

Une facture vous est envoyée avec la confirmation du cours. Aucune prétention de remboursement ne peut être prise en considération après le début des cours. Les leçons non fréquentées ne donnent pas droit à une réduction de prix et ne peuvent, en règle générale, pas être remplacées. Il en va de même en cas d'interruption avant la fin du cours. Des exceptions peuvent être consenties en cas de maladie ou d'accident, moyennant présentation d'un certificat médical, transmis dans un délai de 15 jours suivants l'absence.

## Limite d'âge/sexe

Sauf indication formelle, toutes les offres s'adressent aux femmes et aux hommes dès 60 ans.

## Assurance

Pour toutes les manifestations organisées par nos soins, l'assurance est de la responsabilité des participants. En cas d'accident, la responsabilité de la monitrice ou du moniteur n'est en aucun cas engagée. De même, nous ne prenons aucune responsabilité en cas de vols ou autres délits. L'assurance annulation est obligatoire lors d'une inscription à une semaine sportive ou un pèlerinage.

Une assurance pour sauvetage hélicoptère est obligatoire (Air Glaciers, Rega ou Air Zermatt) pour les sports de plein air.

## Annulation d'un cours par Pro Senectute Valais-Wallis

En cas de participation insuffisante, Pro Senectute Valais-Wallis se réserve le droit d'annuler un cours. Vous serez averti soit par écrit, soit par téléphone. Le montant déjà versé vous sera remboursé intégralement. Pro Senectute Valais-Wallis se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard trente jours avant le départ si un nombre minimum de participants n'est pas atteint.

## Annulation d'un voyage par le voyageur

Si vous annulez votre voyage avant la date de départ merci de le faire par écrit. Des frais d'annulation seront perçus comme suit:

Plus de 30	jours avant le départ	10%
30 à 16	jours avant le départ	30%
15 à 8	jours avant le départ	50%
7 à 0	jours avant le départ	100%

Les frais de transports (avion, train, car) et de réservation d'hôtel sont dûs à 100%.

Une assurance pour frais d'annulation et de rapatriement est obligatoire dans nos arrangements de voyage. Il vous incombe de souscrire une telle assurance au moment de la réservation.

## Subventions

Le prix d'un cours ne doit empêcher personne de participer. En cas de problèmes, veuillez nous contacter par écrit ou par téléphone afin de trouver ensemble une solution.

## Bon cadeau

Le bon cadeau vous parviendra dans un délai de 10 jours après paiement:

- montant minimum Fr. 30.-,
- validité d'une année dès la date d'émission,
- non transmissible,
- non remboursable.

Certaines de nos activités peuvent être annulées dans le cas d'un nombre insuffisant de participants; cela ne donne pas droit à un remboursement et le choix de la personne devra alors se porter sur une autre activité.